



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Contrat Espace Valléen 2021-2027

Atelier 1

Mercredi 7 avril 2021

Date : 07/04/2021

Heure : 14h00

Lieu : réunion en visio conférence

Animation : Agate

Les participants

69 personnes ont participé à l'atelier :

- des élus des communes et de la Communauté de communes du Haut Chablais
- des directeurs et présidents d'offices de tourisme
- des partenaires institutionnels (Géoparc du Chablais, Agence Savoie Mont Blanc...)
- des hébergeurs : hôteliers, centres de vacances...
- des sociétés de remontées mécaniques
- des prestataires d'activités et sites touristiques
- des commerçants
- des agences immobilières
- des membres de la Route terroir et savoir-faire : artisans, agriculteurs...

Rappel de l'ordre du jour

L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la formalisation de la candidature de la Communauté de communes du Haut Chablais au contrat Espaces Valléens 2021-2027.

Il avait pour objectif de présenter le cadre du contrat aux acteurs du tourisme du territoire et de les entendre sur leur vision du territoire et de son développement touristique pour les prochaines années. C'est le premier de quatre ateliers qui seront organisés d'ici le 12 juin 2021 afin d'inscrire la candidature dans une démarche de coconstruction.

Les contrats Espaces Valléens

Ce sont des contrats passés entre l'État, la Région, l'Europe avec des territoires de montagne dans les Alpes. Ils bénéficient de l'appui du Département de la Haute Savoie. Ils sont portés par une collectivité, un Parc naturel régional, un syndicat de pays.... Ils contribuent :

- à l'attractivité et à la fréquentation du massif alpin et ses destinations
- à la préservation, la gestion et la valorisation des ressources des territoires

Ils apportent des moyens financiers aux collectivités pour mettre en œuvre des actions issues de leur stratégie. Ils financent :



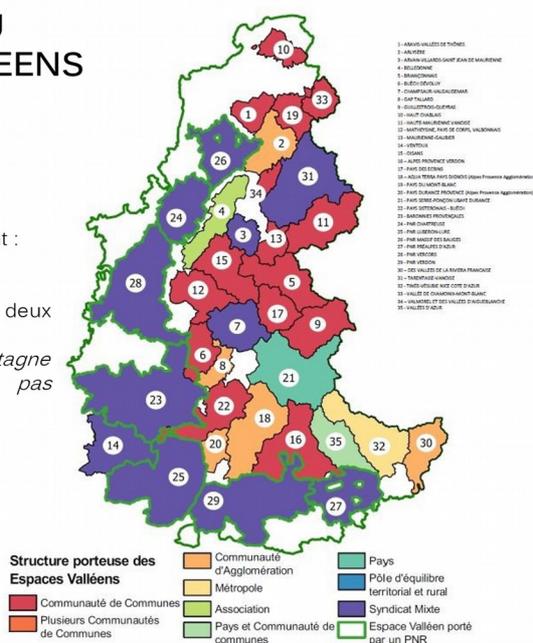
- des investissements sur des équipements
- des investissements sur des projets transversaux : schéma de randonnée, parcours de découverte du patrimoine
- des actions de mise en réseau des acteurs autour d'une thématique
- ...

35 espaces valléens ont été mis en œuvre sur la période 2015-2021, soit 80% du territoire alpin :

LE RESEAU ESPACES VALLEENS 2015-2020

35 Espaces Valléens dont :
18 en région SUD,
16 en région AURA*,
1 interrégional (sur les deux régions).

**Les territoires de montagne en Auvergne ne sont pas éligibles à ce dispositif.*



L'objectif des contrats espaces valléens est :

- d'accompagner l'adaptation des territoires de montagne au changement climatique
- de poursuivre et accélérer la diversification touristique
- de favoriser la cohérence territoriale
- de renforcer la gouvernance, le travail en mode collectif

Quelques exemples de projets réalisés pendant la période 2015-2020 :

- développement des mobilités : VTT électrique (Tarentaise Vanoise, Tinée, Vésubie), vélo de route (Durance Provence), navettes (PNR Massif des Bauges), voies vertes (Oisans), espace VTT (Haute Maurienne Vanoise), voie douce (Champsaur)...
- développement de l'itinérance : refuge de la Grave, création de produits refuges en Valgaudemar...
- création de parcours de découverte et de centre d'interprétation du patrimoine à Valberg, à Laffrey
- création d'un label pour fédérer les socioprofessionnels autour des valeurs du territoire dans le Vercors...
- renforcement de l'offre d'activité de pleine nature (station du Sambuy)
- requalification de bâtiments d'accueil (plan d'eau du Champsaur)...
- réalisation d'un plan d'évaluation des risques et d'un schéma directeur d'amélioration continue pour le village d'Orpierre...
- accompagnement pour réhabiliter et recommercialiser l'immobilier de loisirs



Les atouts :

- le cadre :
 - la beauté, la diversité des paysages, des ambiances : montagnes, lac, rivières
 - une authenticité forte
 - la complémentarité des lieux : grandes stations, stations moyennes, moyenne montagne, Vallée d'Aulps, vallée du Brevon
 - la proximité d'autres lieux emblématiques : le lac Léman, Evian, Thonon, Chamonix, Annecy, Genève
- le tourisme comme activité locomotive du développement du territoire :
 - des stations de sports d'hiver de notoriété internationale : Les Gets, Morzine, Avoriaz
 - le domaine des Portes du Soleil, espace de ski, d'activités estivales, de discussion et d'échanges. Un domaine franco-suisse, un des premiers domaines skiables en termes d'offre de ski et de fréquentation. Un passe-temps estival connu et reconnu
 - des clientèles internationales, surtout en provenance de l'Angleterre et du Bénélux et aussi des clientèles de proximité : Evian Thonon, Genève, Annecy
- un potentiel de diversification important :
 - l'activité estivale qui représente un véritable poids en temps de nuitées, retombées économiques, activités à pratiquer
 - des lieux magiques pour pratiquer les activités de pleine nature : balade, randonnée, vélo, VTT, VAE, eau vive...
 - un positionnement fort et reconnu sur le VTT
 - des événements qui renforcent l'attractivité et l'animation du territoire même en dehors des pics de saison
- des marqueurs forts de l'identité du territoire :
 - la place de l'agriculture avec l'AOP Abondance, de l'agritourisme
 - la culture et le patrimoine avec un lieu emblématique : l'abbaye d'Aulps
 - l'appartenance au géoparc du Chablais

Les points d'amélioration :

- la gouvernance :
 - travailler ensemble pour une vision collective du développement touristique du territoire
 - améliorer la gouvernance touristique du territoire afin de partager les visions, les ambitions et les stratégies, afin de se fixer des objectifs communs et des moyens pour les atteindre
- la diversification touristique
 - valoriser davantage les complémentarités entre les sites et les vallées
 - renforcer les deux saisons actuelles pour aller vers une troisième saison
 - au niveau des offres estivales :
 - une harmonisation des sentiers, des balades en termes d'offre, de balisage
 - un élargissement des propositions : eau vive, escalade, vol libre...
 - renforcer la diversification touristique en jouant sur les différents atouts du territoire : culture, agriculture...
 - faire le lien entre culture, agriculture, environnement, tout ce qui traduit l'âme du territoire, l'esprit des lieux et qui donne du sens aux expériences touristiques
- la mobilité :
 - la mobilité au quotidien dans un territoire où les trajets sont longs d'une extrémité à l'autre



- des services de mobilités à mettre en place pour les visiteurs
-
- favoriser la mobilité en vélo, VTT, VAE entre les villages
- la gestion des usages :
 - identifier les lieux surfréquentés et apporter des solutions
 - gérer les cohabitations entre randonneurs, vététistes
 - gérer les conflits d'usage
- la transition écologique
 - anticiper sur les évolutions climatiques
 - sécuriser l'activité ski en particulier sur les domaines de basses altitude
 - penser globale et la complémentarité des types d'économie

Synthèse :

Les échanges se sont déroulés dans un véritable esprit de coconstruction et l'équipe d'Agate remercie tous les participants pour leurs contributions, leur écoute respectueuse...

Plusieurs lignes de force ressortent de ces échanges :

- la place du tourisme dans l'économie du massif
- celle des stations de sports d'hiver dans l'économie touristique, qu'il convient de consolider tout en la faisant évoluer pour répondre aux enjeux actuels et de demain
- un territoire riche de ses éléments paysagers, de son offre, de sa diversité, de son attractivité, de ses acteurs dont il faut renforcer les complémentarités, les synergies
- le travail collectif qu'il est nécessaire de consolider comme la mise en œuvre d'une gouvernance efficiente

LA SUITE DE LA DEMARCHE

Cet atelier était le premier de plusieurs temps collectifs dont le calendrier est le suivant :

- **lundi 19 avril 14h00** : conférence 1 « Le tourisme, une économie en pleine mutation » par Hugues Beesau
- **mardi 27 avril 14h00** : atelier 2 sur la priorisation des actions
- **mardi 11 mai, horaire à définir** : conférence 2 sur les transitions liées aux évolutions climatiques
- **jeudi 20 mai 14h00** : atelier 3 sur la gouvernance touristique
- **jeudi 10 juin 14h00** : atelier 4 avec la présentation du programme
- **mardi 15 juin** : dépôt de la candidature auprès des services de l'Union Européenne, de l'État et de la Région AURA

Toute la matière issue des échanges entre les participants permettra de nourrir la candidature et de la personnaliser aux caractéristiques du territoire et aux enjeux auxquels il doit répondre.

Les personnes n'ayant pas pu venir à ce premier atelier sont les bienvenues pour les trois prochains ainsi que pour les deux conférences. Leur apport sera tout autant utile à l'élaboration de la candidature.

